

**Latitude 21** fédère une vingtaine d'associations neuchâtelaises actives dans la coopération au développement. Elle a notamment la mission de sensibiliser la population neuchâteloise aux questions liées à la coopération internationale et au développement durable. Dans ce cadre, elle organise régulièrement des manifestations auprès des écoles du canton de Neuchâtel. Des événements de sensibilisation peuvent également avoir lieu dans le cadre de la Campagne d'information et de communication de Latitude 21. Pour son activité d'information et de communication, Latitude 21 recherche :

## **Des animateurs et animatrices pour animations pédagogiques**

### **Dates et lieux**

Deux journées pédagogiques sont prévues lors de l'automne 2022. La première aura lieu le **mardi 15 novembre** au collège Les Cerisiers à Gorgier (l'après-midi) et la seconde le **jeudi 24 novembre** à l'Ecole Jean-Jacques Rousseau à Fleurier (également l'après-midi). *Il est tout à fait possible de participer à l'une de ses journées sans être présent-e à l'autre.*

Des animations ont également lieu dans d'autres centres scolaires au printemps. Il est donc préférable (mais pas obligatoire) que les animateur-trices puissent avoir des disponibilités au printemps 2023.

### **Cahier des charges**

*Un cahier des charges détaillé sera envoyé aux animateurs-trices avant chaque manifestation.*

- ❖ Prendre connaissance du cahier des charges spécifiques à chaque manifestation ainsi que des différents documents envoyés par Latitude 21.
- ❖ Participation à une formation de deux heures quelques semaines avant les animations.
- ❖ Participation aux ateliers de sensibilisation dans des écoles du Canton de Neuchâtel. Les animations comportent actuellement les activités suivantes :
  - Présentation de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs (ODD) aux élèves.
  - Animation d'un jeu de groupe avec les élèves.

Veillez noter qu'il est toutefois possible que le contenu de l'animation évolue d'ici aux journées pédagogiques de cet automne. Les animateur-trices sélectionné-es recevront donc plus d'informations lors de la séance de formation.

### **Rémunération**

Un salaire horaire brut de CHF 25 (y.c. indemnité de vacances 8.33%, soit CHF 2.08/heure) sera versé. Les cotisations à l'AVS/AI/APG/AC ne sont pas dues. Le paiement du traitement net se fait par virement bancaire à la fin du mois suivant.

### **Charte éthique**

L'animateur-trice s'engage à respecter la vision et les valeurs prônées par Latitude 21.

L'animateur-trice s'engage à mener à bien la mission de faire connaître l'Agenda 2030, notamment les défis posés par la pauvreté et par les inégalités, dans le cadre des manifestations pour lesquelles il-elle est engagé-e. À cette fin, il-elle s'engage à prendre connaissance des documents envoyés par Latitude 21, à prendre part aux formations auxquelles il-elle est convié-e et à s'engager avec sérieux dans les animations en question.

*Si ce poste vous intéresse, faites-nous parvenir votre dossier complet par e-mail [info@latitude21.ch](mailto:info@latitude21.ch)*